

Annexe I-1 (Déplacement de l'accidenté) de l'arrêté du 14 février 1992 fixant les consignes relatives aux premiers soins à donner aux victimes d'accidents électriques

Date de mise à jour : 13 Juillet 2023

Notre analyse

Cette annexe donne des conseils pour soustraire la victime aux effets du courant.

Pour réaliser une mise hors tension l'intervenant-sauveteur aura une démarche différente selon qu'il s'agisse de la basse ou de la haute tension.

En basse tension, il peut s'isoler lui-même à l'aide d'une perche isolante, de gants isolants, ou en mettant hors tension par la manœuvre d'un interrupteur omnipolaire, ou par retrait d'une prise de courant, ...

En haute tension, il devra mettre hors tension avant de toucher à la victime ou au conducteur. A noter que cette manœuvre ne peut être assurée que par une personne qualifiée connaissant l'installation. Et l'isolement du sauveteur ne suffit pas.

Concernant les accidents survenant en hauteur : en cas d'un accidenté inanimé maintenu en hauteur par un harnais, il est préférable, si cela est techniquement possible de pratiquer trois insufflations bouche à bouche ou bouche à nez en haut du support avant de descendre rapidement l'accidenté. La méthode est décrite au chapitre "Autres positions de l'accidenté" (2.2.4), à savoir en cas d'un accidenté en position verticale, le sauveteur se place à côté et un peu au-dessus de l'accidenté, sans risque d'entrer lui-même en contact avec des conducteurs sous tension. Le dégagement des voies respiratoires supérieures reste le même : basculement de la tête en arrière et traction du menton en avant.

Si, après vérification la victime ne respire pas, trois à quatre insufflations sont pratiquées par la méthode du bouche-à-bouche ou du bouche-à-nez, puis l'accidenté est rapidement descendu.

Toujours en matière d'accidents survenant en hauteur, si le sauveteur n'est pas en mesure de pratiquer une méthode de réanimation orale, l'accidenté doit être descendu le plus rapidement possible du support, sans tenir compte des positions qu'il pourrait prendre pendant la descente.

Dans tous les cas, pour la descente de l'accidenté, les moyens de secours à utiliser sont les suivants : descenseur, corde de service avec poulie, ou tout autre moyen s'il en existe (harnais...).

Annexe I-1 (Déplacement de l'accidenté) de l'arrêté du 14 février 1992 fixant les consignes relatives aux premiers soins à donner aux victimes d'accidents électriques

Toute intervention imprudente risque d'accidenter le sauveteur. Pour soustraire la victime aux effets du courant, réaliser une mise hors tension.

1.1. En basse tension

Le sauveteur peut s'isoler lui-même à l'aide d'une perche isolante, de gants isolants, ...

... ou en mettant hors tension par la manœuvre d'un interrupteur omnipolaire, ...

... ou par débranchement d'une prise de courant, ...

1.2. En haute tension

Il faut mettre hors tension avant de toucher à la victime ou au conducteur. Cette manœuvre ne peut être assurée que par une personne qualifiée connaissant l'installation. L'isolement du sauveteur ne suffit pas.

1.3. Cas particulier des accidents survenant en hauteur

En présence d'un accidenté inanimé maintenu en hauteur par sa ceinture de sécurité, les chances de succès de réanimation sont plus grandes si le sauveteur peut, sans risque d'entrer lui-même en contact avec des conducteurs sous tension, pratiquer trois insufflations bouche à bouche ou bouche à nez en haut du support avant de descendre rapidement l'accidenté. La méthode est décrite au chapitre Autres positions de l'accidenté (2.2.4).

Si le sauveteur n'est pas en mesure de pratiquer une méthode de réanimation orale, l'accidenté doit être descendu le plus rapidement possible du



Dossier Risque électrique
de l'Inrs, "Accidents
d'origine électrique"

Cliquez ici pour accéder à cet outil